

**Conseil municipal | Séance du 27 juin 2024**

## **Extrait du registre des délibérations**

**Délibération n°2024-06-27-4 | Réseau des équipements culturels - Médiathèque et ludothèque - Tarifs et modalités de prêt des documents  
Sur le rapport de Monsieur Moyse Joachim**

Nombre de conseiller-es en exercice : 35

Nombre de conseiller-es présent-es à l'ouverture de la séance : 26

Date de convocation : 21 juin 2024

L'An deux mille vingt-quatre, le 27 juin, à 18h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joachim Moyse, Maire.

**Etaient présent-es :**

Monsieur Joachim Moyse, Madame Anne-Emilie Ravache, Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Léa Pawelski, Madame Murielle Mour, Madame Nicole Auvray, Monsieur Didier Quint, Madame Catherine Olivier, Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Monsieur Francis Schilliger, Monsieur Ahmed Akkari, Monsieur Edouard Bénard, Madame Marie-Pierre Rodriguez, Madame Florence Boucard, Monsieur José Gonçalves, Madame Laëtitia Le Behec, Monsieur Grégory Leconte, Madame Aube Grandfond-Cassius, Madame Juliette Biville, Monsieur Johan Quérueu, Madame Alia Cheikh, Madame Noura Hamiche, Monsieur Serge Gouet, Monsieur Fabien Leseigneur, Madame Virginie Safe, Monsieur Hubert Wulfranc.

**Etaient excusé-es avec pouvoir :**

Monsieur David Fontaine donne pouvoir à Madame Juliette Biville, Monsieur Dominique Grévrard donne pouvoir à Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Madame Najia Atif donne pouvoir à Madame Anne-Emilie Ravache, Monsieur Mathieu Vilela donne pouvoir à Monsieur Didier Quint, Madame Carolanne Langlois donne pouvoir à Monsieur Francis Schilliger, Monsieur Jocelyn Chéron donne pouvoir à Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Lise Lambert donne pouvoir à Monsieur Johan Quérueu, Madame Karine Pégon donne pouvoir à Monsieur Fabien Leseigneur.

**Etaient excusé-es :**

Monsieur Brahim Charafi.

**Secrétaire de séance :**

Monsieur Pascal Le Cousin

## Exposé des motifs :

L'ouverture de la médiathèque en octobre prochain concrétisera la reconfiguration du réseau des établissements culturels dédiés à la lecture publique et aux jeux.

L'offre de service aux usagers sera donc requalifiée selon les orientations du Projet culturel, scientifique, éducatif et social (PCSES) adopté par la collectivité lors du conseil municipal du 15 décembre 2022.

Parmi les intentions poursuivies, l'harmonisation des conditions de prêt et de fréquentations des établissements engage à délibérer sur les tarifs pour les usagers stéphanois (gratuité) et les usagers extérieurs à la commune (15 € / an).

## Compte-tenu de ces éléments d'informations, il est proposé d'adopter la délibération suivante :

Le Conseil municipal,

### Vu :

- Le Code général des collectivités territoriales,
- La délibération du 15 décembre 2022 adoptant le PCSES 2023-2027,

### Considérant :

- Le souhait de faciliter la fréquentation des lieux culturels municipaux et l'emprunt des documents de toutes natures,
- La volonté d'harmoniser les dispositions relatives aux prêts des objets culturels au sein des établissements du réseau des bibliothèques et de la ludothèque,

### Décide :

- D'adopter les tarifs comme suit :

Droit d'inscription pour les adhérents stéphanois aux bibliothèques et à la ludothèque	<b>Gratuit</b>
Droit d'inscription annuel pour les adhérents non stéphanois aux bibliothèques et à la ludothèque	<b>15,00 €</b>
Duplication de la carte d'inscription en cas de perte ou de vol	<b>2,50 €</b>
Impression et photocopie noir et blanc	<b>0,15 €</b>
Impression couleur	<b>0,50 €</b>
Sacs de bibliothèques	<b>3,00 €</b>
Remboursement des documents perdus ou non rendus	<b>Prix d'achat du document</b>

**Précise que :**

- Ces modalités seront applicables à compter du 2 septembre 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 34 votes pour.

Pour extrait conforme

Monsieur Joachim Moyse

Monsieur Pascal Le Cousin

Maire

Secrétaire de séance

Accusé certifié exécutoire

Réception en préfecture : 28/06/2024

Identifiant de télétransmission : 76-217605757-20240627-lmc135443-DE-1-1

Affiché ou notifié le 2 juillet 2024